



Le conseil des ministres s'est tenu, le vendredi 21 juillet 2017 à Ouagadougou, sous la présidence du Premier ministre, Paul Kaba Thiéba. A l'occasion, il a adopté, entre autres, les décrets portant allègement des procédures de contractualisation des Projets de partenariat public-privé (PPP) et au baptême de l'Université de Koudougou qui devient désormais Université-Norbert-Zongo.

L'Université de Koudougou change de dénomination et devient désormais Université-Norbert-Zongo, du nom du journaliste assassiné, le 13 décembre 1998. C'est l'une des décisions-phares du conseil des ministres réuni, le vendredi 21 juillet 2017 au palais de Kosyam, autour du Premier ministre, Paul Kaba Thiéba. L'information a été portée aux journalistes, en fin de séance, par le ministre de la Communication porte-parole du gouvernement, Rémis Fulgance Dandjinou. Cette dénomination, selon le conseil, « rend hommage à un journaliste émérite, personnalité éminente de notre pays, qui est un exemple de courage, de témérité et d'engagement en faveur de la bonne gouvernance ». Le porte-parole du gouvernement a aussi annoncé aux journalistes, l'adoption d'un décret portant sur les modalités d'application de la loi sur l'allègement des procédures de contractualisation des Projets de partenariat public-privé (PPP). La loi qui a fait couler beaucoup d'encre avait été adoptée par l'Assemblée nationale, le 3 juillet 2017. « Nous avons obtenu quitus de l'Assemblée nationale et nous avons pris ce décret pour définir le cadre dans lequel nous allons appliquer la loi, avec des règles de transparence », a souligné Rémis Fulgance Dandjinou. Ce décret devrait réglementer, selon le gouvernement, « le processus d'allègement, relever le taux de contractualisation des projets PPP afin de contribuer à l'accroissement des investissements publics en vue d'atteindre les objectifs du PNDES ».

En sus, la séance ordinaire du conseil des ministres a acté la création d'un diplôme d'excellence en administration publique à l'Ecole nationale d'administration et de magistrature (ENAM), en partenariat avec l'Ecole nationale d'administration publique (ENAP) du Québec, au Canada. « Il s'agit de créer un vivier de hauts fonctionnaires éligibles à des nominations, à des postes stratégiques », a précisé le ministre de la Communication. Le porte-parole du gouvernement a révélé que la formation débutera dès octobre prochain et sera d'une durée comprise entre 24 et 30 mois. Enfin, Rémis Fulgance Dandjinou a indiqué que le gouvernement a approuvé les résultats de l'appel d'offre pour la réalisation des travaux de construction et de bitumage de la route nationale n°29, Manga-Zabré, longue de 79 km. Le montant s'élève à un peu plus de 28 milliards de F CFA. Les journalistes ont abordé avec le porte-parole du gouvernement, le sit-in, des agents du Trésor et des Impôts débuté mardi dernier. «Le gouvernement félicite les fonctionnaires qui ont accepté s'engager dans le travail durant cette période », a affirmé Rémis Fulgance Dandjinou. Quid des sanctions brandies par le gouvernement ? « Les différents ministres concernés sont en train de se préparer pour faire le point au gouvernement afin qu'il puisse statuer. Vous aurez de plus amples informations lorsque le gouvernement prendra ses décisions », a répondu le porte-parole du gouvernement, en précisant que le gouvernement maintiendra toujours le dialogue.

Sié Simplicie HIEN

Sidwaya